



Formation

Posture d'employeur : favoriser la communication et la coopération

Jeudi 27 février et jeudi 13 mars 2025
à Sisteron (04)

Objectifs de la formation :

- Interroger et construire sa posture d'employeur et le cadre managérial mis en place
- S'outiller pour favoriser la confiance mutuelle, la coopération et l'implication

Public visé :

Agriculteurs-trices

Pré-requis : Pas de pré-requis

Coût de la formation : 504 € (par personne, soit 252 € pour 7h de formation)

Pour les cotisants VIVEA : prise en charge totale de la formation par VIVEA, dans la limite du plafond de 3000 €/an/contributeur

Retrouvez les [conditions générales d'utilisation](https://www.agriculturepaysanne.org/Se-former-1403) et le [règlement intérieur](https://www.agriculturepaysanne.org/Se-former-1403) sur notre site <https://www.agriculturepaysanne.org/Se-former-1403>

Durée et modalités de la formation : 2 jours (14 heures) / 9h-17h – 6 stagiaires minimum, 8 stagiaires maximum par session / Repas tiré du sac le midi, sur place.

Une attestation de formation sera délivrée à chaque stagiaire suite à la formation.

<<Programme détaillé au dos >>

ARDEAR PACA

15 avenue Pierre Grand
84953 CAVAILLON CEDEX
Tel : 06 11 78 45 89
Mail : contact@ardearpaca.org

Renseignements et inscription :

Amélie Pelletier
06 11 78 45 89
amelie.pelletier@ardearpaca.org

N° SIRET : 509 252 490 00032
N° Organisme de Formation : 93840372284



Posture d'employeur : favoriser la communication et la coopération

Programme de la formation :

Interroger sa posture d'employeur et le cadre managérial mis en place

Partager ce qui me pose problème dans ma posture d'employeur

Repérer les types de management et d'encadrement

Analyser sa pratique, repérer des axes d'amélioration

S'outiller pour favoriser la confiance mutuelle, la coopération et l'implication

Identifier les caractéristiques clés de la communication, de la coopération et de l'implication

Analyser sa pratique, repérer des axes d'amélioration

Construire sa posture d'employeur et son cadre de travail

Identifier des outils d'encadrement et définir son cadre de travail

S'entraîner à s'exprimer (étude de cas et/ou mises en situation)

Intervenante :

Amélie Pelletier, accompagnatrice et formatrice en gestion des Ressources Humaines dans le milieu associatif et le milieu agricole.

Modalités pédagogiques :

Alternance d'apports théoriques, d'exercices, d'étude de cas et de mises en situation à partir de situations vécues apportés par les stagiaires.

Modalités d'évaluation :

Une autoévaluation sera réalisée en fin de formation.

Indicateur de résultat :

9,2/10 de satisfaction sur la session de 2023.

Renseignements et inscriptions :

Amélie Pelletier
06 11 78 45 89
amelie.pelletier@ardearpaca.org

Inscription jusqu'à 7 jours avant le début de la formation.

Accès aux personnes en situation de handicap :

Nous contacter en amont de la formation pour prévoir des adaptations.

Contenu ci-dessous non obligatoire

CREDIT D'IMPOT A LA FORMATION

Tout chef d'entreprise au régime du bénéfice réel peut bénéficier d'un crédit d'impôt lorsqu'il va en formation. Celui-ci est calculé sur la base du SMIC horaire dans la limite de 40 heures par an.

Plus de renseignements : www.vivea.fr

ETRE REMPLACÉ POUR PARTIR EN FORMATION

Afin de vous permettre de vous faire remplacer pendant que vous êtes en formation, certains départements/régions, ont signé des conventions entre VIVEA et le service de remplacement pour réduire le coût de ce service.

Plus de renseignements :
www.servicederemplacement.fr